

# 3<sup>E</sup> ANNÉE / 3<sup>E</sup> CYCLE



C3M1

## DÉONTOLOGIE ET RESPONSABILITÉ

**E-LEARNING** : 7 heures

**PRÉSENTIEL** : 1 journée

Ce module de formation est composé d'un parcours en e-learning et d'une journée en présentiel.

Chaque parcours en e-learning est découpé en chapitres avec une durée définie qui comprend un contenu théorique et des tests d'autoévaluation.

La journée en présentiel s'intègre à la fin du parcours e-learning. Elle vise principalement à apporter une mise en perspective des apports théoriques par des exercices, des jeux de rôles et des échanges d'expériences.

À la fin du parcours, l'acquisition des connaissances sera validée par un test en ligne noté.



### OBJECTIFS

- Connaître la déontologie de l'expert-comptable (EC) et du commissaire aux comptes (CAC)
- Connaître le dispositif de la lutte anti-blanchiment
- Savoir ce qu'est la responsabilité professionnelle aussi bien pour l'EC que pour le CAC
- Prendre conscience des enjeux et des risques
- Envisager un mode d'exercice serein de la profession, respectueux des règles et préservant la responsabilité



### CONTENU

- Déontologie
  - Principes généraux
  - Déontologie et règles de comportement des experts-comptables
  - Déontologie et règles de comportement des commissaires aux comptes
- Responsabilité
  - Principes généraux
  - Règles générales
  - Maîtrise de la responsabilité
- La responsabilité de l'expert-comptable
  - Responsabilité civile
  - Responsabilité pénale
  - Responsabilité disciplinaire
- La responsabilité du commissaire aux comptes
  - Responsabilité civile
  - Responsabilité pénale
  - Responsabilité disciplinaire
  - Responsabilité administrative



### PÉDAGOGIE

- Tests d'auto-évaluation
- Échange d'expériences
- Jeux de rôles
- Mini cas d'application